

218C0864
FR0000120388-FS0455

11 mai 2018

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

RECYLEX
(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 11 mai 2018, la société Glencore Finance (Bermuda) Ltd.¹ (Canon's Court, 22 Victoria Street, HM 12 Hamilton, Bermudes) a déclaré avoir franchi en baisse, le 9 mai 2018, le seuil de 30% du capital de la société RECYLEX et détenir 7 703 877 actions RECYLEX représentant 8 944 877 droits de vote, soit 29,93% du capital et 33,07% des droits de vote de cette société².

Ce franchissement de seuils résulte d'une augmentation de capital de la société RECYLEX³.

¹ Contrôlée au plus haut niveau par la société Glencore Plc.

² Sur la base d'un capital composé de 25 741 482 actions représentant 27 051 613 droits de vote en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.

³ Cf. notamment communiqué diffusé par la société RECYLEX le 9 mai 2018 sur le nombre d'actions et de droits de vote au 30 avril 2018.